

Un regard chrétien sur l'immigration

Faremoutiers, le 25 août 2024

Introduction

Vendredi soir, l'Église d'Esblly m'a demandé de donner une conférence avec comme titre : *Un regard chrétien sur l'immigration*. Vous imaginez bien que j'ai tremblé. C'est un sujet compliqué. Mais bon, je suis moi-même un immigré, et ma naturalisation ne changera pas cela. Quand je vais au bureau de vote, je dois raisonner en citoyen. Et je veux être un disciple de Jésus-Christ, et mettre en pratique ce que lui-même enseigne. Dans cette conférence j'ai touché à des aspects politiques, économiques et historiques qui n'ont pas forcément leur place dans une prédication. Mais regarder avec vous ce qu'en dit la Bible, et en tirer des conclusions, cela fait partie du job.

Lecture d'introduction : Mt 8.11

À propos de la foi d'un officier romain, d'un étranger donc, Jésus a dit : « Je vous le déclare : beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident et prendront place à table auprès d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dans le royaume des cieux. »

Actualité

Les Jeux olympiques ont fait que les journaux ont peu parlé de ce qui s'est passé en Angleterre dernièrement. Le 29 juillet à Southport, près de Liverpool, un jeune de 17 ans a tué au couteau trois petites filles, en a blessé huit autres, et deux adultes. Les réseaux sociaux se sont enflammés, affirmant que le meurtrier était un immigré illégal et un musulman. Des foules sont descendues sur Southport, puis sur de nombreuses autres grandes villes, pour incendier des magasins, briser les portes et les fenêtres des maisons particulières, brûler les voitures, et s'attaquer aux mosquées. Le tout avec des cris du genre : « Stop à l'immigration, l'Angleterre est à nous, immigrés dehors, arrêtez les bateaux », et ainsi de suite. Les émeutes ont duré une semaine¹.

Or le jeune assassin n'était pas musulman. Il est né en Angleterre, ce n'était donc pas un immigré. Ses parents étaient rwandais, chrétiens, et impliqués comme lui dans leur Église locale. Mais la colère d'une section de la population a explosé, avant que des contre-manifestations ne disent « Stop aux racismes ». La police et la justice sont intervenues avec une grande fermeté : des centaines d'arrestations, l'exploitation des images de vidéo-surveillance, des comparutions immédiates, et des peines de prison allant jusqu'à trois ans. Même le roi s'est prononcé sur le sujet, fait rarissime, ce qui montre l'importance de la crise.

Les commentateurs français ont relevé au moins trois choses :

¹ Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89meutes_de_2024_au_Royaume-Uni

- le sentiment anti-immigration prend de plus en plus d'ampleur en Europe. J'étais d'accord avec cela, c'est un fait.
- le système judiciaire français ne pourrait pas faire comme en Angleterre, avec une telle force, une telle rapidité. Je crois que c'est vrai.
- la répression a stoppé les émeutes, mais n'a pas réglé le problème de fond.

Pour le troisième point, le discours est ambiguë. La police et la justice anglaises n'ont pas réglé le problème de fond, d'accord : mais quel est le problème de fond ?

Quel problème de fond ?

- L'immigration en tant que telle ?
- La souffrance économique de certaines régions du Royaume-Uni ?
- L'inadéquation des lois ?
- Les réseaux criminels ?
- La peur de la différence ?
- L'échec de l'intégration ?
- Le racisme ?
- L'islam ?

L'intolérance fait partie de notre histoire

Et là, je me suis dit que pour les commentateurs, le « problème de fond » était le simple fait de l'immigration. Pas la haine, le racisme, le refus de la différence de couleur de peau ou de religion. Pas l'idéal d'une Angleterre pure, blanche et chrétienne. Pas un mot sur le fait que depuis des années les Anglais ont été abreuvés de discours anti-européens et xénophobes. Les malheurs de l'Angleterre seraient la faute à Bruxelles, aux Bulgares et Litvaniens, aux musulmans, aux hindous. Sans eux tout irait bien.

Avant, en France, on disait cela des Juifs, des Italiens, des Polonais. Du temps de Louis XIV, si vous étiez protestant, on disait cela de vous. Vous étiez une menace pour le roi, pour la loi, pour la vraie foi : la mort vous attendait. Et c'est sans parler de la traite négrière. L'intolérance fait partie de notre histoire.

Le brassage des populations fait partie de notre histoire

Mais attendez. Un Français sur quatre a un grand-parent né à l'étranger. Et ce mot de français, il vient des Francs, qui étaient un peuple germanique. Les Bretons ne viennent pas de Bretagne, de l'Armorique, mais de la grande île en face, que nous appelons la Grande Bretagne. Ils ont été chassés de leurs terres par mes ancêtres à moi, les Angles et les Saxons. Nous avons eu un président Nicolas Sarkozy, d'origine hongroise. Tout le monde aime Jean-Jacques Goldman, fils d'immigrés juifs polonais. Ces derniers temps, nos médaillés français avaient parfois des noms africains ou nord-africains. Léon Marchand, ça va. Mais Joan-Benjamin Gaba, Anastasiia

Kirpichnikova, Sofiane Oumiha, Clarisse Agbégénou : on les a fêtés aussi ! Le brassage des populations fait aussi partie de notre histoire.

Dans la Bible

Il en est ainsi dans la Bible.

Abraham est né dans le sud de l'Irak moderne. Dieu lui dit : « Va, quitte ton pays »². Il est monté avec sa famille vers le nord, vers la Syrie, puis il est descendu pour passer une bonne partie de sa vie en Canaan, entre le Jourdain et la Méditerranée. Toute sa vie il vivait en nomade, comme un migrant, ne possédant en propre qu'un champ pour enterrer ses morts. La Bible dit que, comme Abraham, les chrétiens sont étrangers et voyageurs sur la terre³.

Ses descendants ont été poussés par la famine à s'installer en Égypte, c'était des migrants économiques, on les a bien accueillis. Mais au fil des générations, les Égyptiens ont fini par penser qu'ils étaient devenus trop nombreux. Ils ont dû s'enfuir. C'était l'exode vers la fameuse terre promise, qu'ils ont conquise sous la conduite de Josué.

Mais ils n'y étaient pas souvent en paix. Les peuples voisins convoitaient les mêmes terres. Au 8^e siècle avant Jésus-Christ, les Assyriens ont déporté une partie de la population, pour la remplacer par d'autres peuples vaincus. Au 6^e siècle, les Babyloniens en ont fait autant. L'Égypte a été une terre d'asile pour beaucoup. Les Juifs ont essaimé partout, et jusqu'à Rome. Et Jésus, enfant, a été pendant plusieurs années ce que nous appellerions un réfugié politique en Égypte. Migrations économiques, déportations, exils forcés : cela fait partie de l'Ancien Testament.

Depuis la venue de Jésus-Christ, on ne parle plus d'un peuple élu appelé à être une lumière pour les autres nations. L'Église est issue de toutes les nations, elle ne revendique aucune terre – ou elle ne devrait pas le faire. Mais cela, c'est un autre problème. Pour ce matin, il suffit de reconnaître que l'émigration et l'immigration se trouvent partout dans la Bible. La question du rapport à l'étranger se pose.

Quel regard sur l'étranger ?

Et là, on trouve trois attitudes différentes. L'étranger dans l'Ancien Testament peut représenter un danger ; ou alors il peut être un allié ; ou alors c'est une personne vulnérable à protéger au même titre que les orphelins et les veuves.

L'étranger est parfois un danger. Ce sont des étrangers qui viennent attaquer Israël du dehors, des nations qui veulent imposer leur loi, confisquer des terres, exiger des impôts, réduire les Israélites en esclavage. Les Philistins. Les Égyptiens. Les

² Gn 12.1

³ Hé 11.13, 1 P 2.11

Assyriens. Les Babyloniens. Les Grecs à partir d'Alexandre le Grand. Les Romains. Le territoire des Israélites est menacé par des invasions. L'indépendance des Israélites est menacée par la montée de grands empires. Et l'identité spirituelle d'Israël est menacée de l'intérieur par l'attrait de divinités païennes et par des cultes idolâtres⁴. La menace vient de personnes qui habitent sur la terre d'Israël et qui influencent les Israélites par leurs croyances et leurs coutumes. Les Israélites vont adorer la lune et les astres. Ils installeront la prostitution dans des lieux de culte, pour favoriser la fertilité des sols et des bêtes. Ils abandonneront leur héritage pour s'aligner sur la civilisation grecque et romaine.

Si des étrangers menaçaient l'intégrité d'Israël de l'extérieur, il fallait les combattre militairement. Si la menace venait du dedans il fallait la contrer par des lois : interdiction de mariages mixtes⁵, démolition des lieux de culte païens ; excommunication ; interdiction de tout brassage social.

Mais l'étranger pouvait être un ami, un allié. David a mis sa famille à l'abri chez le roi de Moab. Devenu roi, il a eu une garde personnelle composée de Crétois et de Philistins⁶. Salomon a eu recours à des ouvriers tyriens pour construire le Temple. En temps de guerre avec les voisins du nord, de nombreux Israélites ont trouvé refuge en Égypte.

Certains étrangers ont reconnu le Dieu d'Abraham, d'Isaac comme leur Dieu : Rahab, de Jéricho, Ruth, la Moabite, Ebed-Melek, le défenseur éthiopien du prophète et Jérémie⁷, Naaman le général syrien.

La loi de Moïse

Ce qui frappe dans ce contexte, ce ne sont pas les alliances utiles ou les conversions au compte-gouttes. C'est le nombre de fois où la loi de Moïse incite les Israélites à protéger les étrangers qui vivent au milieu d'eux. Il faut que je vous lise plusieurs versets frappants :

- « Si un étranger vient s'installer dans votre pays, ne l'exploitez pas. Traitez-le comme s'il était l'un des vôtres. Tu l'aimeras comme toi-même : car vous avez été vous-mêmes étrangers en Égypte. Je suis l'Éternel, votre Dieu » (Lv 19.33-34, cf Ex 22.20 ; Dt 24.14, 17-18 ; 27.19)⁸.
- « Tu ne fausseras pas le cours de la justice au détriment d'un immigré, ni d'un orphelin, et tu ne prendras pas en gage le vêtement d'une veuve » (Dt 24.17, cf Dt 1.16).

4 C'est l'une des explications de la purification ethnique lors de la conquête de Canaan, Dt 20.17-18. Ex 23.23 dit que Dieu « exterminera » les populations de Canaan, Ex 23.28 qu'il les « chassera ». Le verbe « chasser » est employé en Ex 34.14-17, où c'est clairement le risque d'idolâtrie et de mariages mixtes qui en est la cause.

5 Né 13.23-29

6 2 S 8.18 ; 15.18. Voir note BS

7 Jr 39.16-18

8 Cf. aussi Ex 23.9, 12 ; Lv 19.33-34 ; Dt 10.19 ; 24.17-18 ; 27.19.

- « Si ton prochain qui vit près de toi s'appauvrit et tombe dans la misère, tu lui viendras en aide, même s'il est étranger ou immigré, afin qu'il survive à côté de toi » (Lv 25.35, cf. Dt 15.7-8).

On peut ajouter à ces citations directes deux lois intéressantes. La dîme de la 3^e année est pour les plus démunis : les lévites, les immigrés, les orphelins, les veuves (Dt 14.28-29). L'équivalent aujourd'hui serait l'aide sociale. Une autre loi dit qu'il est interdit de renvoyer chez son maître un esclave étranger en fuite (Dt 23.16-17) – ce qui s'opposait à toute législation sur les esclaves dans toute l'histoire !⁹

La nouvelle alliance

Avec le Nouveau Testament, certaines lois changent. L'Église est là. Elle est composée d'hommes et de femmes de toutes origines. Elle n'a pas de pays à défendre. Elle ne prélève pas d'impôts. Elle n'est pas concernée par les lois de l'Ancien Testament qui gèrent la vie d'un État. Mais la loi morale reste, et Jésus insiste là-dessus. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Et quand un théologien veut ergoter là-dessus, Jésus lui donne en exemple un étranger, un mécréant, un Samaritain ! Quand nous avons en face de nous un étranger, un musulman, un noir, un blanc, un juif, un Antillais, un Haïtien, nous n'avons pas le choix : nous devons l'aimer comme nous-mêmes, et faire pour lui ce que nous voudrions qu'il fasse pour nous. C'est Jésus qui le dit !

Il y a bien une différence entre l'orientation de notre vie personnelle et la gestion d'un pays, entre l'éthique et la politique. Les états doivent souvent gérer l'ingérable¹⁰. Mais notre attitude personnelle va se baser sur l'enseignement de Jésus. Nous avons à être un bon Samaritain pour notre prochain.

La Convention de Genève

Venons-en maintenant à des considérations un peu plus politiques.

Sur le plan de la loi, il y a deux grandes catégories de migrants. La première, ce sont les réfugiés, les gens qui demandent à la France de les protéger parce que dans leur propre pays ils courent un grave danger. Cela peut être un Iranien qui a abandonné l'islam, ou un journaliste qui a dénoncé les dérives du pouvoir en Chine, ou un syndicaliste congolais, ou un membre de l'une de ces ethnies que le pouvoir en place veut éliminer, comme les Rohingyas en Birmanie. La France, comme la vaste majorité des pays civilisés, a signé la Convention de Genève, qui oblige à protéger ces personnes menacées. C'est une obligation qui nous honore. Le statut de réfugié peut aussi être reconnu, à ceux qui fuient la guerre, comme il y a un certain temps des Syriens, et maintenant des Ukrainiens, ou les femmes et les petites filles menacées d'excision.

La migration simple

Mais tous ceux qui se déclarent réfugiés ne correspondent pas aux critères de la Convention de Genève. Ils fuient une mafia, ou une injustice, et la France va leur dire que c'est à leur propre pays de les protéger. Ils fuient la misère. Ils cherchent une vie meilleure. Ils veulent pouvoir travailler et renvoyer de l'argent à ceux qui sont au pays. On leur dit de demander l'asile, on leur dit qu'après tout sera facile. Mais non, ils encomrent le

⁹ La loi de Moïse sur les immigrés est rappelée à la fin de l'AT, en Mt 23.35

¹⁰ « Le rôle des Églises est d'appeler à générosité, le rôle des États est d'organiser la solidarité.... d'organiser les flux migratoires ». Antoine Nouis, *Réforme* n° 4049 du 27 juin 2024, p. 10

système, et à la fin ils seront déboutés, obligés de quitter le territoire avec un sentiment de honte et d'échec, ou de vivre plusieurs années dans une sorte de clandestinité, en travaillant au noir.

Les gens ne quittent pas leur pays et leur famille de gaieté de cœur. C'est un choix difficile, douloureux, et souvent risqué. On ne peut pas leur en vouloir. La recherche d'une vie meilleure, c'est qui a fait la population du Canada, des États-Unis et de l'Australie, sans parler de l'Amérique du Sud. Ce n'est pas condamnable en soi. J'ai un cousin en Australie dont les ancêtres ont fui la pauvreté du monde rural en Angleterre.

Nous pourrions dire que nous les Français nous avons pratiqué cette émigration-là, pour être des immigrés ailleurs. Nous nous sommes installés en Algérie, en Afrique, à Madagascar, en Inde, sans demander l'avis des populations. Souvent nous nous sommes imposés par les armes. En quoi aurions-nous le droit de critiquer des Tunisiens, des Malgaches ou des Sri-lankais qui maintenant viennent chez nous ?

Et l'islam ?

Et l'islam, alors ? On entend souvent dire que les musulmans menacent notre identité. Mais il n'y a pas de religion reconnue en France, il n'y a pas de « bonne » religion. Cela, c'était pour Louis XIV et ses successeurs. Mais depuis 1905 la France ne reconnaît aucun culte. Il y a certes un héritage chrétien, mais les faiseurs d'opinion s'en moquent. La France a refusé que l'héritage chrétien figure dans les textes fondateurs de l'Europe. Les musulmans ont donc parfaitement le droit de pratiquer leur religion, de faire des adeptes, de construire des mosquées... et de changer de religion s'ils veulent. Il n'y a aucune base dans notre France laïque pour désigner les musulmans dans leur ensemble comme des méchants à combattre.

Le fondamentalisme musulman

Mais il y a parmi eux des fondamentalistes, des gens dangereux, des fanatiques. Ce qui s'est passé à Vénissieux le 16 août est symptomatique. Dans une boulangerie, la vendeuse a donné à un client musulman une quiche lorraine avec des lardons, pensant qu'il s'agissait du fromage. Elle s'est fait copieusement insulter, elle aurait été attaquée physiquement si le patron n'avait pas été là. Le client a menacé de mettre le feu à la boulangerie. Du coup, le patron a décidé de ne plus vendre des produits contenant du porc. Plus de sandwiches au jambon ! Par peur, il a décidé de ne pas porter plainte : il n'attend que la retraite.

Est-ce l'immigration qui est en cause ici ? Certainement. Mais l'arrivée massive des musulmans commence dans les années 1960, ce n'est pas récent. Stopper totalement l'immigration aujourd'hui, ce qui serait une catastrophe économique, cela ne résoudrait pas le problème des incivilités, des pressions exercées par les fondamentalistes, des violences possibles. C'est trop tard ! Les seules lois qu'on puisse opposer aux fondamentalistes musulmans, ce sont les lois qui s'appliquent à tous. S'opposer à l'islam, dans un état laïc, ce n'est tout simplement pas possible.

Pour le fondamentalisme, je vois des réponses possibles mais pas infaillibles :

- la loi, la même pour tous
- l'éducation
- surveillance des réseaux sociaux

- exigence à l'égard de pays étrangers
- réponse théologique des musulmans modérés
- annoncer Jésus à tous

Et même si la France s'était identifiée comme un pays chrétien, les chrétiens au pouvoir auraient l'obligation de respecter la liberté de tous, qui sont leurs frères en Adam, créés à l'image Dieu. Y compris les hindous et les musulmans.

Fantasmes et faits : les chiffres

Un autre élément laïc encore. Il faut se méfier de chiffres. De nombreux politiques se servent des chiffres qui les arrangent et oublient les autres¹¹. Selon l'INSEE, en 2022 :

- 7,0 millions d' **immigrés** vivent en France, soit 10,3 % de la population totale. Ils sont immigrés, mais 2,5 millions d'entre les immigrés, soit 35 %, ont acquis la nationalité française. Ils ne sont donc plus des étrangers.
- La population **étrangère** vivant en France s'élève à 5,3 millions de personnes, soit 7,8 % de la population totale. Elle se compose de 4,5 millions **d'immigrés** n'ayant pas acquis la nationalité française et de 0,8 million de **personnes nées en France de nationalité étrangère**.
- 1,7 million de personnes sont nées de nationalité française à l'étranger. Avec les personnes immigrées (7,0 millions), au total, 8,7 millions de personnes vivant en France sont nées à l'étranger, soit 12,8 % de la population.
- 32 % de la population de moins de 60 ans a des origines immigrées¹²

D'où viennent les immigrés ?

Toujours selon l'INSEE, 48,2 % viennent d'Afrique, 32,3 % viennent d'Europe, 13,5 % d'Asie, 6 % des Amériques et d'Océanie. Si vous dites que ce sont les immigrés africains qui posent problème, ils ne sont que 5 % de la population.

Toujours selon l'INSEE, la part des étrangers vivant en France a évolué tout doucement vers la haut : elle représente 7,8 % de la population totale en 2022, contre 6,5 % en 1975 et 4,4 % en 1946. 1,3 points de plus en 47 ans, ce n'est pas énorme. Ce n'est pas l'invasion dont certains nous parlent.

Fantasmes et faits : l'économie

Si on passe du simple nombre des immigrés et que l'on se pose la question de leur impact économique, nous avons de nouveau un décalage énorme entre les faits et le ressenti. En faisant une petite recherche sur Google, j'ai trouvé deux citations convergentes :

- « Contrairement aux idées reçues, l'immigration contribue positivement à la croissance économique, augmente l'emploi et ne pèse pas sur les finances publiques »¹³.
- « La contribution nette des immigrés aux finances publiques oscille en moyenne autour de +/- 0,5 % du PIB selon le pays et les années. Dans le cas de la France, les estimations corroborent ce faible impact négatif sur la période 1979-2021 »¹⁴.

Les immigrés prennent-ils le travail des Français ?

Le Medef : « Quand une entreprise ouvre un poste, elle cherche d'abord à le pourvoir en France. Ce n'est qu'une fois qu'elle a montré qu'elle n'a trouvé personne qu'elle peut ouvrir son poste aux étrangers. Il n'y a donc pas de concurrence entre Français et étrangers. »

Christine Lagarde : « Penser améliorer l'emploi des Français en réduisant les flux migratoires est une vue à court terme » (avril 2012, cité par Terra eco).

11 Article du *Parisien* du 06/07/2024 : 500.000 entrées par an. Mais seulement 117.000 immigrés de plus par an, sur 16 ans. Chiffres de l'historien Hervé Le Bras. Mais l'INSEE dit : En 2020, 218 000 immigrés sont entrés en France et 58 000 en sont sortis. Au total, le solde migratoire des immigrés s'établit à + 160 000 personnes.

12 Institut national d'études démographiques, INED, 2022, www.teo.site.ined.fr

13 [Ekrame Boubtane](#) - Maître de conférences de l'Université Clermont-Auvergne au CERDI et chercheuse associée à l'École d'Économie de Paris

14 Xavier Chojnicki, maître de conférences à l'Université Lille 2

« Ils pompent l'argent de la Sécurité Sociale », dit-on. Mais c'est faux ! Les immigrés en situation régulière contribuent plus aux caisses de la Sécurité sociale qu'ils n'en retirent¹⁵. C'est normal, ils sont majoritairement en âge de travailler et ils travaillent ! Les étrangers en situation irrégulière n'ont droit à rien.

Le racisme

Il y a bien des populations où le risque d'intégrisme religieux est fort, des communautés où la délinquance semble bien installée. Mais le rejet de l'étranger, le racisme ordinaire touche des gens qui travaillent, qui paient leurs impôts, qui construisent la société de demain.

Un groupe de maison que j'ai fréquenté se réunissait chez un couple né en Afrique. Parents et enfants sont de nationalité française. La dame travaillait dans un hôpital de la région comme aide-soignante, elle s'occupait des gens avec beaucoup d'humanisme. Un jour, dans le service des personnes âgées, un homme la voit arriver pour faire sa toilette et crie de toutes ses forces : « Je ne veux pas que cette négresse me touche ! » Moi, naturalisé français aux yeux bleus et aux cheveux clairs, je ne rencontre pas ce genre de rejet.

Il y a une seule race humaine : la science et la Bible sont unanimes sur ce point . *Tous les hommes naissent égaux en dignité et en droit*, dit la Déclaration universelle des droits de l'homme. Tous les humains partagent le même génome à 99,9 %. Il y a autant de différences génétiques entre personnes de la même soi-disant race qu'entre personnes de races différentes. Il y a bien des différences de culture et d'aspect physique, mais en Adam, nous formons une seule et même humanité, créée à l'image de Dieu. C'est fondamental.

Le problème des lois incohérentes, inhumaines, inefficaces

Quand un immigré veut s'intégrer à la société française par le travail, il rencontre souvent d'énormes difficultés. Actuellement, pour travailler légalement, et payer donc des charges, vous devez avoir un titre de séjour. Pour obtenir ce titre de séjour, dans un très grand nombre de cas, vous devez prouver à la préfecture que vous avez travaillé, vous devez produire des fiches de paie. Le serpent se mange la queue ! C'est ainsi que nos dirigeants empêchent les gens de bonne volonté de s'intégrer, de contribuer à l'économie du pays. L'État organise le travail au noir. Et ensuite il promet d'expulser ceux qui ne sont pas en règle... alors que les pays du Maghreb refusent de les reprendre, alors qu'il y a risque mortel pour ceux qui retourneraient en Afghanistan. On manque cruellement de main-d'œuvre pour l'aide à la personne et pour les services de santé : mais on bloque ceux qui veulent s'y engager. On pousse au désespoir un homme, comme Roberto, qu'on a trouvé pendu dans la forêt derrière Ozoir-la-Ferrière.

Où alors, quand il s'agit de véritables réfugiés selon la Convention de Genève, il y a une procédure qui oblige la personne à demander la protection du premier pays d'Europe où il met le pied. Souvent l'Espagne, la Grèce ou l'Italie. On veut pas savoir s'il en parle la langue du pays, on ne veut pas savoir s'il a de la famille ou des amis ailleurs en Europe, s'il va bénéficier du soutien d'un réseau : la procédure de Dublin s'applique, et le réfugié est réexpédié dans le premier pays où il a atterri. Cela n'a pas de sens.

Vers la conclusion

15 Diaporama diffusé par le groupe EELV de Melun-Val de Seine, à partir de l'audit réalisé à l'Assemblée nationale entre juin 2010 et mars 2011 par le collectif « Cette France-là ». Les travaux étaient consultables sur le site de Mediapart ou Daily Motion, se référant à des études de l'INSEE.

Je vais conclure avec deux points. Le premier : nous autres protestants sommes issus d'une longue lignée de migrants, de persécutés, d'exilés, de discriminés. Il est inconcevable que nous retournions contre d'autres les armes qu'on a utilisés contre nous. Souvenez-vous que vous étiez étrangers en Égypte, disent les Juifs d'aujourd'hui tous les ans à la Pâque. Souvenons-nous que nous étions obligés de quitter la France pour trouver refuge en Angleterre, au Danemark, en Suisse. Souvenons-nous des justes parmi les nations qui sont venus en aide aux Juifs. Nous autres protestants sommes un peuple de migrants, et solidaires des migrants¹⁶.

Le deuxième point de la conclusion. L'enseignement du Seigneur Jésus est clair. « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. » « Faites pour les autres ce qu'ils feraient pour vous ». Ce que nous pouvons faire pour la personne que Dieu place sur notre route, faisons-le. Combattons les discours de haine. Refusons les blagues racistes. Demandons à ceux que nous avons élus de simplifier les démarches administratives et de faciliter l'intégration par le travail. Explorons les différentes cultures, accueillons les gens qui sont différents de nous, annonçons l'Évangile à tous. Aimons en actes aussi bien qu'en paroles. Nous n'avons pas le choix.

La perspective de l'éternité

Pour le mot de la fin, j'aimerais ouvrir avec vous une perspective où l'immigration est utilisée par les auteurs bibliques comme une image du salut. C'est la perspective de l'éternité.

Vous qui autrefois n'étiez pas son peuple, vous êtes maintenant le peuple de Dieu. Vous qui n'aviez pas obtenu compassion, vous avez désormais obtenu compassion. Vous êtes dans ce monde comme des résidents temporaires, des étrangers (1 Pierre 3.10-11).

Nous sommes tous des immigrés : notre vraie patrie nous attend !

16 Cf. « Nous sommes étrangers et voyageurs sur la terre » Hé 11.13, 1 P 2.11